
Trophée Tilia — Règlement U12M — 5c5

1 Structure du règlement

Le règlement du Trophée Tilia se base sur le règlement officiel de l'AWBB. Les adaptations faites par rapport aux règles de l'AWBB sont reprises à l'article 5 du présent règlement.

2 Déclaration de la compétition

Le Trophée Tilia sera déclaré de manière officielle sous forme de tournoi amical. De ce fait, il n'y aura d'une part aucun problème d'assurance et d'autre part l'amende prévue au TTA de l'AWBB dans le cas où une équipe venait à déclarer forfait (cf. articles PC73 et PC75 du ROI de l'AWBB) sera appliquée. Les rencontres se déroulant sur terrain neutre, toute équipe déclarant forfait est considérée comme **"FORFAIT du club VISITE : indemnités à payer au club visiteur"**.

3 Lieux des rencontres

Les rencontres de la 1ère journée se déroulent soit dans les installations du Collège Saint-Louis, soit dans celles de l'AlfArena (Esneux). Toutes les autres rencontres se déroulent dans les installations du Collège Saint-Louis, sur le terrain principal.

4 Logistique d'une rencontre

4.1 Arbitrage

L'arbitrage de l'intégralité des rencontres sera assuré par l'organisation. Elles seront dirigées par un(e) arbitre ou une paire d'arbitres. Un juge-arbitre sera également désigné pour chaque rencontre.

4.1.1 Les rencontres impliquant le Collège St-Louis Basket ne seront, dans la mesure du possible, pas arbitrées par un membre du Collège St-Louis Basket.

4.2 Officiels

Chaque équipe doit se présenter avec un(e) délégué(e) aux arbitres et une personne pour tenir la table. La feuille devra être dûment complétée 30 minutes avant le début de la rencontre et présentée au juge-arbitre.

4.3 Documents

Tous les documents officiels, dûment complétés, seront vérifiés (licence AWBB du club pour lequel le (la) joueur(-se) évolue, identité, certificat médical). Un joueur n'étant pas validé ne pourra participer à la rencontre, sous peine de perte de la rencontre sur un score de forfait.

4.4 Qualification des joueurs

Une fois qu'un joueur a été aligné dans une équipe de son club, il est considéré comme qualifié pour celle-ci et ne pourra en aucun cas être aligné au sein de la même catégorie¹ dans l'autre équipe de son club.

Par ailleurs, un joueur ayant été aligné dans une équipe n'est qualifié que pour celle-ci tout au long de la compétition tant qu'il reste affilié dans le même club. En cas de désaffiliation administrative en cours de saison, il ne lui sera malgré tout pas permis de jouer pour une équipe d'un autre club dans la même catégorie.

Par le terme « aligné » est entendu la participation d'un joueur à une rencontre (croix dans la colonne adéquate de la feuille de match). La transgression de cette règle entraînera une défaite sur un score de forfait pour l'équipe fautive (article 4.5).

4.5 Forfait et conséquence

Une équipe perdant une rencontre sur un score de forfait est exclue de la compétition.

5 Adaptations du règlement de l'AWBB

5.1 Participations

Tout joueur inscrit sur la feuille de match doit commencer au moins 1 des 3 premières périodes.

5.2 Money Time

Le chrono sera arrêté sur panier marqué lorsqu'il affichera 2:00 ou moins dans la dernière période du match.

5.3 Jeu-concours

Aucun jeu-concours n'est organisé durant la mi-temps.

¹Les catégories U12M et U12F sont évidemment deux catégories distinctes.

5.4 Règle des 3 crocodiles

La règle des « trois crocodiles » ne posant que trop rarement de problèmes, elle ne serait d'application que dans les cas les plus aigus et après avoir pris soin d'avertir le coach et le joueur d'abord. Restons pédagogiques.

5.5 Règle des 3 secondes

La règle des 3 secondes dans la raquette sera d'application, comme en Coupe AWBB U12.

5.6 Aide défensive

L'aide défensive est autorisée mais la prise à deux interdite, tout comme la défense aveugle, comme en Coupe AWBB U12.

5.7 Fautes spéciales

Les fautes technique, antisportive et disqualifiante seront d'application. Le code de jeu est d'application pour ces types de fautes. Les formateurs (coaches) doivent montrer l'exemple et ces situations ne devraient être, au pire, que des cas exceptionnels.

5.8 Prolongation(s)

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est ajoutée (avec application de l'article 5.2 tout au long de celle-ci). Elle sera répétée autant de fois que nécessaire pour départager les deux équipes. Pour le reste, elle suit les mêmes principes que ceux décrits dans le code de jeu.

6 Déroulement de la compétition (2023-2024 — 24 participants)

6.1 Le 1er tour

6.1.1 Douze (12) rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial. Les douze (12) vainqueurs sont qualifiés pour la phase finale. Les quatre (4) meilleurs perdants seront repêchés pour disputer une seconde rencontre qualificative. Les perdants de ce 1er tour sont classés selon la règle énoncée à l'article 6.1.2 du présent règlement.

6.1.2 La classification des équipes perdantes lors du 1er tour est réalisée par ordre croissant en respectant les règles suivantes. D'abord,

- les équipes ayant perdu par le plus petit écart puis, en cas d'égalité,
- les équipes ayant marqué le plus de points puis, si l'égalité persiste,

- les équipes ayant le moins de fautes techniques puis, si l'égalité persiste,
- les équipes ayant le moins de fautes puis, si l'égalité persiste,
- les équipes tirées au sort (ultime départage).

6.2 Les repêchages

6.2.1 Les rencontres des repêchages sont déterminées comme suit, où chaque numéro correspond à la place occupée dans le classement établi par l'article 6.1.2 du présent règlement :

| Équipe « visitée » | Équipe « visiteuse » |
|--------------------|----------------------|
| R1 | R8 |
| R2 | R7 |
| R3 | R6 |
| R4 | R5 |

Les quatre (4) vainqueurs intègrent la phase finale.

6.3 La phase finale (2023-2024 — 16 équipes — 1/8e de finale)

Les rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial de sorte que, d'une part, les repêchés soient répartis équitablement dans chaque moitié de tableau et, d'autre part, que les éventuelles équipes 'B' d'un club ne soient pas dans la même moitié de tableau que leurs équipes 'A'.

Cette phase est à élimination directe.

Si deux équipes venaient à se retrouver dans la même partie de tableau au terme des rencontres de repêchages, aucune modification ne sera apportée au tableau en vigueur.

L'équipe gagnante de la phase finale remporte le Trophée Tilia.

6.4 Cas particuliers

Tout cas particulier qui surviendrait lors de la compétition et qui n'aurait pas été envisagé par le présent règlement sera de la compétence des organisateurs et du juge-arbitre. Par exemple, une sanction non-prévue dans le présent règlement pour abus dans le non-respect d'un principe du Mini-Basket peut être énoncée aux formateurs en cours de rencontre, en concertation avec le juge-arbitre. Pour ce faire, ils devront en avoir été avertis préalablement par l'arbitre et/ou le juge-arbitre.

7 Annexe

Les horaires de toutes les rencontres sont mis à jour sur *le site de la compétition* (en plus de toute autre information utile). Les dates prévues pour les différents tours sont les suivantes :

| | |
|----------------|---------------------------------|
| 1er tour | 2-3-27 septembre 2023 |
| Repêchages | 22-23 octobre – 4 novembre 2023 |
| 1/8e de finale | 13-24-25 février 2024 |
| 1/4 de finale | 9-10 mars 2024 |
| 1/2 finale | 30-31 mars 2024 |
| Finale | 14 avril 2024 |

Le tableau de la compétition est présenté ci-dessous :

| 1er tour | Equipe A | Equipe B | 1/8èmes de finale | Equipe A | Equipe B |
|------------|---------------------------|---------------------------|-------------------|----------|----------|
| TT1201 | RBC Henri-Chapelle | RBC Visé | TT1217 | TT1201 | TT1213 |
| TT1202 | BC Sprimont B | Collège St-Louis Basket | TT1218 | TT1202 | TT1203 |
| TT1203 | RBC Awans B | La Villersoise BC B | TT1219 | TT1204 | TT1205 |
| TT1204 | RB Tilff | RBC Visé B | TT1220 | TT1206 | TT1214 |
| TT1205 | BC Belleflamme | RBC Esneux | TT1221 | TT1207 | TT1215 |
| TT1206 | Giants BC Braives | BC Herve Battice | TT1222 | TT1208 | TT1209 |
| TT1207 | RBC Awans | RBC Esneux B | TT1223 | TT1210 | TT1211 |
| TT1208 | BC Vaillante Jupille | BC Cointe | TT1224 | TT1212 | TT1216 |
| TT1209 | BC Sprimont | Condroz Modave Basketball | 1/4 de finale | Equipe A | Equipe B |
| TT1210 | Collège St-Louis Basket B | RBC Henri-Chapelle B | TT1225 | TT1217 | TT1218 |
| TT1211 | RBC 4A Aywaille | La Villersoise BC | TT1226 | TT1219 | TT1220 |
| TT1212 | RABC Ensival | Buffalo Grâce-Hollogne | TT1227 | TT1221 | TT1222 |
| Repêchages | Equipe A | Equipe B | TT1228 | TT1223 | TT1224 |
| TT1213 | R1 | R8 | 1/2 finale | Equipe A | Equipe B |
| TT1214 | R4 | R5 | TT1229 | TT1225 | TT1226 |
| TT1215 | R2 | R7 | TT1230 | TT1227 | TT1228 |
| TT1216 | R3 | R6 | Finale | Equipe A | Equipe B |
| | | | TT1231 | TT1229 | TT1230 |

Figure 1: Structure de la compétition